

6.—De MM. Albert-E. Duffy, Alberto Dini, W.-L. Hogg et J.-C. Clément demandant la permission de vendre du bois de corde, d'installer une chaudière à vapeur, etc.

7.—De la "Montréal Light, Heat & Power Co." transmettant son compte pour l'éclairage des rues durant le mois d'août.

8.—De propriétaires de l'avenue Mont-Royal, protestant contre l'établissement d'une forge sur ladite avenue.

Renvoyées à la Commission des Incendies et de l'Éclairage.

9.—De MM. Vipond & Vipond, au nom de MM. Peppard-Cairnie & Co, à l'effet de suspendre le paiement d'un certain montant réclamé par M. McGovern.

Renvoyée à la Commission de l'Aqueduc.

10.—De la M. L. H. & P. Co. *re* éclairage électrique des rues.

Déposée sur le bureau.

11.—Résolution adoptée par la Convention des Services Sanitaires de la Province de Québec *re* isolement des cas de tuberculose.

Renvoyée à la Commission d'Hygiène et de Statistiques.

12.—Du Bureau d'Hygiène Provincial se plaignant d'une certaine nuisance dans le port.

Sur proposition de M. l'échevin DAGENAIS, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: De renvoyer cette question à une Commission Spéciale composée de M. l'échevin L.-A. Lapointe, président de la Commission des Finances, de M. l'échevin Giroux, président de la Commission de la Voirie et de M. l'échevin Dagenais, président de la Commission d'Hygiène et de Statistiques, qui devront s'aboucher avec les Commissaires du Port afin de régler cette question.

RAPPORTS.

13.—Du Greffier de la Ville soumettant le résultat du Referendum du 20 septembre 1909.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté, et qu'il soit publié dans la *Gazette Municipale*.

14.—Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est

Résolu: Que la règle 102 des règles du Conseil soit suspendue afin de permettre la présentation de certains rapports qui n'ont pas été déposés au bureau du Greffier de la Ville avant 10 heures a.m. (MM. les échevins Lévesque, Roy, Ward, Sadler et Lavallée dissidents.)

15.—De la Commission des Finances, à l'effet d'imputer sur les arrérages de taxes un montant de \$21,000 payé à la Commission Royale.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté. (MM. les échevins Giroux, M. Martin et Proulx dissidents.)

16.—De la Commission des Finances, à l'effet de payer certains frais et déboursés *re* Joseph P. Beauvais *et al.* contre la Cité.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

17.—De la Commission des Finances, à l'effet de nommer un arbitre au sujet de l'ouverture de l'avenue Laurier.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

18.—De la Commission des Finances, à l'effet de payer les frais *re* injonction prise par M. E.-W. Villeneuve contre la Cité, lesquels s'élèvent à \$124.10.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté. (M. l'échevin Ward dissident.)

19.—De la Commission des Finances, à l'effet de payer les dépenses encourues pour le Referendum, s'élevant à \$5,646.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté. (MM. les échevins Giroux, Dagenais, et M. Martin dissidents.)

6.—From Albert E. Duffy, Alberto Dini, W. L. Hogg, and J. C. Clément, for leave to sell cord wood, erect steam boiler, etc.

7.—From Montreal Light, Heat & Power Co., transmitting account for street lighting for the month of August.

8.—From proprietors Mount Royal Avenue protesting against the erection of a forge on said avenue.

Referred to Fire and Light Committee.

9.—From Vipond & Vipond, on behalf of Messrs. Peppard-Cairnie & Co. to withhold the payment of certain amount from Mr. McGovern.

Referred to Water Committee.

10.—From Montreal Light, Heat & Power Co. *re* electric street lighting.

Laid on the table.

11.—Resolution adopted by the Convention of Sanitary Services for the Province of Quebec *re* isolation of Tuberculosis cases.

Referred to Hygiene and Statistics Committee.

12.—From the Provincial Board of Health complaining of a certain nuisance in the harbour.

On motion of Ald. DAGENAIS, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That the same be referred to a Special Committee composed of Ald. L. A. Lapointe, chairman of the Finance Committee, Ald. Giroux, chairman of the Road Committee and Ald. Dagenais, chairman of the Hygiene and Statistics Committee, to confer with the Harbour Commissioners for the purpose of settling this question.

REPORTS.

13.—From the City Clerk submitting result of the Referendum of the 20th September 1909.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. SADLER, it was

Resolved: That said report be received and adopted, and that the same be published in the *Municipal Gazette*.

14.—On motion of Ald. L. A. Lapointe, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN, it was

Resolved: That rule 102, (par. 2) of the Rules of Council be suspended in order to allow the presentation of certain reports which were not deposited in the office of the City Clerk before 10 o'clock a.m. (Ald. Lévesque, Roy, Ward, Sadler and Lavallée dissenting.)

15.—From Finance Committee, to charge against the arrear of taxes an amount of \$21,000 paid to the Royal Commission.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be received and adopted. (Ald. Giroux, M. Martin and Proulx dissenting.)

16.—From Finance Committee, to pay certain costs and disbursements *re* Joseph P. Beauvais *et al.* against the City.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

17.—From Finance Committee, to appoint an arbitrator in connection with the opening of Laurier avenue.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

18.—From Finance Committee, to pay costs *re* injunction taken by E. W. Villeneuve against the City, amounting to \$124.10.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be received and adopted. (Ald. Ward dissenting.)

19.—From Finance Committee, to pay expenses incurred for the Referendum, amounting to \$5,646.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be received and adopted. (Ald. Giroux, Dagenais and M. Martin dissenting.)